EXPOSE DES MOTIFS DU PROJET DE LOI PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD DE CREDIT N° 7579-BF SIGNE LE 05 JUILLET 2024 ENTRE LE BURKINA FASO ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA), POUR LE FINANCEMENT ADDITIONNEL AU PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL PHASE 2 – BURKINA FASO (PRAPS 2-BF)

INTRODUCTION ET CONTEXTE

En début 2024, le Burkina Faso a été déclaré éligible aux ressources du guichet Réponse aux crises (CRW-ERF-Crisis Response Window-Early Response Financing). Ce qui constitue des ressources supplémentaires à l'allocation IDA national du pays. A cet effet, un montant équivalent à 50 millions de dollars US (soit environ 46,700,000 Euros) a été alloué au Burkina Faso pour le Financement Additionnel (FA) du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel, phase 2, Burkina Faso (PRAPS 2-BF, P173197). Ce financement sera utilisé pour fournir une assistance alimentaire aux personnes vulnérables et renforcer la résilience et les capacités de production des petits producteurs en réponse à la crise de la sécurité alimentaire qui sévit actuellement dans le pays.

En rappel, le PRAPS-2 a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 30 mars 2021, en tant que projet régional couvrant six pays, à savoir le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad.

L'objectif de développement du projet est de renforcer la résilience des pasteurs et des agro-pasteurs dans certaines zones ciblées de la région du Sahel. Le projet s'articule autour de cinq composantes résumées ci-dessous :

- composante 1 - Amélioration de la santé animale et contrôle des médicaments vétérinaires (196 millions de dollars US, dont 13 millions de dollars US pour le Burkina Faso) ;
- composante 2 - Gestion durable des paysages et renforcement de la gouvernance (141,90 millions de dollars, dont 12,3 millions de dollars pour le Burkina Faso ;
- composante 3 - Amélioration de la chaîne de valeur du bétail (58,20 millions de dollars US, dont 5,9 millions pour le Burkina Faso) ;
- composante 4 - Amélioration de l'inclusion sociale et économique, femmes et jeunes (50,25 millions de dollars US, dont 6,4 millions de dollars US pour le Burkina Faso) ;
- composante 5 - Coordination du projet, renforcement institutionnel, prévention et réponse aux crises (105,85 millions de dollars US, dont 7,4 millions de dollars US pour le Burkina Faso)

Pour le Burkina Faso, la signature de l'Accord de crédit entre la Banque mondiale et le Burkina Faso a eu lieu le 05 mai 2021 et l'entrée en vigueur du PRAPS 2-BF, le 05 octobre 2021. Les activités du projet ont commencé le 01 janvier 2022 pour une durée de six ans.

L'Accord de crédit du financement additionnel est intervenu le 05 juillet 2024 et la date de mise en vigueur est prévue pour le 31 décembre 2027.

Le présent exposé de motifs est élaboré en vue de la ratification de cet Accord de crédit pour la mise en œuvre du Fonds additionnel au PRAPS 2-BF.

1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU FINANCEMENT ADDITIONNEL

Dans les pays du Sahel, la pauvreté et la vulnérabilité chroniques, les précipitations faibles et irrégulières en termes de quantité et de répartition, l'accès inégal aux aliments pour les animaux dans les zones de pâturage dégradés, la diminution de la production alimentaire, ainsi que la flambée des prix des denrées alimentaires, se combinent pour créer une insécurité alimentaire

et nutritionnelle grave et généralisée. Les conflits et les déplacements internes de personnes ne font qu'aggraver une situation déjà précaire en matière de sécurité alimentaire. En conséquence, un nombre croissant de personnes, y compris les agropasteurs, est confronté à une grave insécurité alimentaire et nutritionnelle et à une vulnérabilité accrue.

Les difficultés d'accès aux engrais, les épidémies de ravageurs et de maladies, qui sont encore exacerbées par le changement climatique et qui conduisent toutes à une production inférieure à la moyenne, l'insécurité localisée permanente (connue pour avoir un impact négatif sur les surfaces plantées) et les prix élevés des denrées alimentaires et des carburants ont exacerbé la situation d'insécurité alimentaire chronique du pays, menaçant la vie de près de 3 millions de personnes. Dans tout le pays, plus de 940 000 enfants de moins de cinq ans risquent de souffrir de malnutrition aiguë cette année (DGESS/MARAH, 2024).

La plupart des ménages signale une baisse de 13% des stocks alimentaires par rapport à la saison 2020-2021, soit 6% de moins que la moyenne sur cinq ans. La réserve nationale de sécurité alimentaire n'est que de 30% de son niveau le plus bas de ces dernières années. Bien que les nouvelles récoltes de la campagne 2023-2024 aient amélioré l'approvisionnement en céréales, ce niveau est inférieur à la moyenne, compte tenu de la baisse de la production nationale et de la poursuite des exportations informelles de denrées alimentaires vers les pays voisins. Le coût des denrées alimentaires au Burkina Faso a augmenté de 12% en décembre 2023 par rapport au même mois de l'année précédente et des augmentations atypiques de plus de 25% par rapport à la moyenne quinquennale (FEWSNET, 2024).

En outre, l'insécurité qui sévit dans le Nord et l'Est du Burkina Faso, y compris le blocage de communes entières par des terroristes, a provoqué une situation d'urgence humanitaire. Plusieurs zones de la Région du Sahel sont en situation d'urgence (phase 4 de l'IPC) et les informations fournies par les informateurs clés indiquent que la population confrontée à une faim extrême et n'ayant plus de stratégies de survie, indiquant une catastrophe (phase 5 de l'IPC), est en augmentation dans les provinces du Soum, de l'Oudalan et du Yagha. Les communes les plus touchées sont Djibo et Arbinda (Soum), Markoye (Oudalan) et Sebba (Yagha), qui sont soumises à un blocus depuis plus d'un an et à des restrictions strictes de mouvements de populations. Dans ces régions, les populations ont un accès très limité à la nourriture.

Ce sont les raisons évoquées ci-dessus qui ont amené le Gouvernement a sollicité un appui financier au profit du PRAPS 2 – BF pour accompagner ses interventions. Conformément à l'orientation générale du plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, le soutien proposé par la Banque mondiale se concentrera sur les populations en situation d'insécurité alimentaire (y compris les personnes déplacées internes) dans les communes confrontées à des conditions IPC3+ dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Est. Les femmes représenteront au moins 40 % de l'ensemble des bénéficiaires de l'appui pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Cet appui s'inscrit entre autres dans la dynamique du financement du Plan de réponse humanitaire (PRH) du Burkina Faso pour 2024 qui a un besoin de financement total estimé à 351,6 millions de dollars US pour une réponse intersectorielle. Sur le total des demandes

d'interventions en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, 250 millions de dollars ont été mobilisés à ce jour, ce qui représente 69 % du coût du plan d'intervention. Le déficit à combler est estimé à 75 millions de dollars.

2. DESCRIPTION DU FINANCEMENT ADDITIONNEL

2.1 Objectifs

L'objectif de développement du projet de financement initial est « d'améliorer la résilience des pasteurs et des agropasteurs dans certaines zones de la région du Sahel ».
Le financement additionnel tout en maintenant le même objectif de développement vise les objectifs spécifiques suivants :

- **l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables et de l'accès de leurs animaux aux aliments : (drx2**. Cela se fera par (i) la reconstitution de la réserve nationale de sécurité alimentaire, dont une partie du stock sera distribuée aux populations vulnérables ; (ii) la distribution d'aliments pour animaux aux éleveurs vulnérables ; et (iii) l'achat et la distribution de suppléments nutritionnels pour prévenir et gérer la malnutrition.
- **le renforcement la résilience et les capacités productives des petits producteurs afin d'augmenter la production de leurs propres cultures vivrières et de leur bétail.** Cet objectif prend en compte : (i) l'amélioration de l'accès à des intrants de production de qualité (semences de variétés améliorées résistantes à la sécheresse, engrais, compost, aliments de bétail, de volaille et de poisson) et (ii) l'amélioration de l'accès à de petits équipements de gestion post-récolte.

Les résultats attendus sont :

- la situation alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables et de l'accès de leurs animaux aux aliments sont améliorés. La réserve nationale de sécurité alimentaire est améliorée ;
- la résilience et les capacités productives des petits producteurs afin d'augmenter la production de leurs propres cultures vivrières et de leur bétail est renforcée.

Modifications des activités et des coûts du projet

Les principaux changements au projet initial sont résumés ci-dessous proposés :

- **pour la composante 1 : amélioration de la santé animale et contrôle des médicaments vétérinaires**

Aucun changement n'a été opéré.

- **pour la composante 2 : gestion durable des paysages et amélioration de la gouvernance**

Au total 12,1 millions de dollars US du FA est alloué à cette composante 2.

- **sous-composante 2.1. Accès aux ressources naturelles et gestion durable *des paysages*** : pour cette sous composante, un montant de 1,4 million de dollars US est alloué pour financer une nouvelle activité, notamment la construction de 2

biodigesteurs annexés aux abattoirs de Bobo Dioulasso et de Kaya pour produire la fumure organique à utiliser comme fertilisant dans la production agricole. La fumure organique sera distribuée aux agriculteurs par les Directions Régionales de l'Agriculture et des Ressources Animales et Halieutiques (DRARAH) ciblée sur la base de critères d'éligibilité qui seront détaillés dans le Manuel d'exécution du projet (MEP). En plus de contribuer à l'amélioration de la fertilité des sols (augmentation de la production et adaptation au changement climatique), les biodigesteurs (avec une capacité de production de 500 tonnes de compost/ an) contribueront également à atténuer les émissions de méthane qui se seraient autrement échappées des fosses où les déchets d'abattoirs sont actuellement laissés en décomposition ;

- **sous-composante 2.2.Gestion durable des infrastructures d'accès à l'eau** : le projet initial finance la construction de points d'eau pastoraux dans les zones de pâturage où l'accès à l'eau est inexistant ou limité. L'objectif est de garantir l'accès durable des éleveurs à de nouvelles zones de pâturage et à des ressources fourragères naturelles et d'améliorer la capacité d'adaptation au changement climatique. Malgré les interventions du financement initial, il subsiste toujours des besoins importants dans la disponibilité de l'eau pour l'Agriculture (production végétale et animale) et pour l'usage domestique. L'opération consiste à allouer 1,7 million de dollars de ressources du Financement additionnel (FA) pour renforcer le soutien du projet initial à la construction/réhabilitation des ouvrages d'hydraulique. Plus précisément, le FA financera la réhabilitation de 60 points d'eau résilients face au climat et utilisant l'énergie solaire (16 adductions d'eau potable simplifiées-AEPS, 35 forages manuels et 9 boulis/Mares) et la construction de neuf (09) forages pour l'irrigation des cultures fourragères afin de se protéger contre la pénurie d'eau induite par le changement climatique. Comme dans le projet initial, la gestion de ces ouvrages d'hydraulique sera sous le contrôle des communautés bénéficiaires ;

- sous-composante 2.3. **Production de fourrage :** un montant de 9 millions de dollars US de ressources du (FA) sera alloué à cette sous-composante afin d'augmenter le soutien du projet initial à l'augmentation de la disponibilité et de l'accessibilité du fourrage cultivé aux ménages agropastoraux en vue de sécuriser la mobilité des troupeaux en améliorant sa résilience. Le FA soutiendra l'achat et la distribution de 2 100 tonnes d'engrais, 750 tonnes de compost, 1 800 tonnes de semences de variété à double usage résistant à la sécheresse (niébé, sorgho, patate douce à chair orange et maïs, etc.), ainsi que 900 tonnes de semences de cultures fourragères adaptées aux conditions agroécologiques afin d'aider les producteurs vulnérables au changement climatique à augmenter leur production alimentaire et fourragère. En complément, comme nouvelles activités, le FA soutiendra la production de compost par les producteurs en utilisant des matériaux disponibles localement si possible, et la formation sur les techniques et technologies de production intelligentes face au climat dans le

cadre de la gestion intégrée de la fertilité des sols. Le projet fournira également une formation pour accroître l'utilisation durable des engrais et améliorer leur gestion grâce aux quatre B (bon produit, bonne dose, bonne période et bonne méthode) de l'utilisation des engrais minéraux.

- **pour la composante 3 : amélioration de la chaîne de valeur du bétail**

Seule la sous-composante 3.3 : **Développement de la chaîne de valeur et financement de sous-projets** subira un changement. En effet 9,9 millions de dollars de ressources du FA y seront dédiés afin d'augmenter le financement du projet initial pour améliorer l'accès des éleveurs aux intrants essentiels et aux petits actifs productifs. Contrairement au projet initial qui, dans le cadre de cette composante, cible principalement le financement des organisations de producteurs et le secteur privé, le FA ciblera les petits éleveurs qui sont généralement les plus vulnérables au changement climatique, y compris ceux qui ne font pas partie d'organisations de producteurs. Le FA soutiendra l'acquisition et la distribution de 13 650 tonnes d'aliments pour animaux, dont 9 000 tonnes de sous-produits agro-industriels, 1 200 tonnes d'aliments pour poissons, 1 950 tonnes d'aliments pour volailles et 1 500 tonnes de pierres à lécher. Ces intrants seront distribués à des taux subventionnés conformément aux directives gouvernementales existantes sur les subventions aux intrants. La distribution sera effectuée par les directions régionales en charge de l'agriculture et de l'élevage, comme pour les autres projets en cours dans le secteur agricole. Ces intrants seront utilisés par les bénéficiaires pour soutenir l'adoption de techniques agricoles intelligentes face au climat. Le FA soutiendra également l'amélioration de la gestion post-récolte des produits soutenus par le projet grâce à la fourniture d'équipements (des conteneurs de stockage et de conservation, des nettoyeurs, des moulins à main, des décortiqueuses, des égraineuses et des broyeurs-polyvalents de racines, etc.), ce qui devrait réduire les pertes de nourriture et des déchets, renforcer la résilience et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le soutien apporté dans le cadre de cette activité concernera en priorité les femmes, les jeunes et les personnes déplacées internes. Cela permettra de diversifier les moyens de subsistance des ménages vulnérables aux impacts du changement climatique. Avec les changements proposés, le coût de la composante 3 pour le Burkina Faso passera à 15,8 millions de dollars US.

- **pour la composante 4 : amélioration de l'inclusion sociale et économique, femmes et jeunes**

Aucun changement n'a été opéré.

- **pour la composante 5 : coordination du projet, renforcement institutionnel, prévention et réponse aux crises**

Le coût de la composante 5 est augmenté de 28 millions de dollars. Sur cette somme la répartition suivante est faite :

- **sous-composante 5.1. Coordination du projet** : 3 millions de dollars serviront à soutenir la coordination des activités du FA y compris le renforcement des capacités techniques de l'UGP, le respect des normes environnementales et sociales, l'efficacité du système de suivi- évaluation, la passation des marchés, la gestion financière et la communication, entre autres ;

- **sous-composante 5.4. Reconstitution de la réserve alimentaire et sécurité alimentaire et nutritionnelle** : Cette sous composante a été nouvellement créé pour répondre aux besoins du FA. Elle sera dotée d'une enveloppe de Vingt-cinq (25) millions de dollars US. De ces 25 millions de dollars US, 24 millions seront consacrés à l'achat et à la livraison de 37 000 tonnes de vivres pour reconstituer la réserve nationale de produits alimentaires. La réserve, gérée par la Société nationale de gestion des stocks de sécurité alimentaire (SONAGESS), une organisation publique de gestion des stocks de sécurité alimentaire, est composée des principales céréales de base : maïs, riz et sorgho/mil. En fonction des prix du marché, les achats seront effectués sur les marchés locaux, régionaux ou internationaux. Une partie (7 000 tonnes) des aliments de base achetés sera distribuée gratuitement aux ménages vulnérables dans les régions ciblées en utilisant le mécanisme existant du gouvernement. La SONAGESS a démontré sa capacité à entreprendre l'achat et la distribution des produits alimentaires proposés, dans le cadre d'autres projets financés par la Banque mondiale. L'utilisation des ressources de l'IDA pour acheter des produits alimentaires dans le contexte actuel est un investissement productif car il empêcherait l'adoption continue de mécanismes d'adaptation négatifs par les bénéficiaires, y compris la vente désespérée d'actifs. Le solde de 1 million de dollars US soutiendra l'achat et la distribution de suppléments nutritionnels pour aider à lutter contre les niveaux élevés de malnutrition chez les enfants et les femmes enceintes et allaitantes. Cette activité sera mise en œuvre en collaboration avec le Ministère de la Santé (Direction de la Nutrition).

3. COUT DU PROJET ET CARACTERISTIQUES DU FINANCEMENT

3.1 Coût du projet

Le coût total du PRAPS 2-BF est de 95 millions USD dont le coût initial était de 45 millions USD et le coût résultant de la modification des activités du projet et financé par l'IDA est estimé à 50 millions USD. C'est ce financement de l'IDA qui fait l'objet de ratification.

Répartition du coût révisé du PRAPS 2-BF par composante :

Composantes	Burkina Faso	
	Actuel	Avec FA
Amélioration de la santé animale et contrôle des médicaments vétérinaires	13	13
Gestion durable des paysages et amélioration de la Gouvernance	12,30	24,40
Amélioration de la chaine de valeur du bétail	5,90	15,80
Amélioration de l'inclusion sociale et économique, des femmes et des jeunes	6,40	6,40
Coordination du projet, renforcement institutionnel, prévention et réponse aux crises	7,40	35,40
TOTAL	**45**	**95**

3.2 Caractéristiques de financement

Les conditions relatives à la mise en œuvre des accords de financement sont les suivantes :

Accord de crédit n° 7579 – BF	
Montant du Prêt	50 millions de dollars soit environ 46,700,000 Euro
Date de signature de l'accord	05 juillet 2024
Date prévue d'entrée en vigueur	05 octobre 2024
Commission d'engagement	1/2 de 1 % par an sur le solde non retiré
Différé d'amortissement	10 ans
Maturité du crédit	50 ans
Date de clôture	31 décembre 2027

4. DISPOSITION INSTITUTIONNELLES ET DE MISE EN ŒUVRE

Les dispositions institutionnelles et de mise en œuvre restent les mêmes que pour le PRAPS 2-BF. Le projet continuera d'être mis en œuvre par l'Unité de Gestion du Projet au sein du Ministère de l'agriculture des ressources animales et halieutique. Un partenariat avec la Société nationale de gestion des stocks de sécurités sociales (SONAGESS) (par le biais d'un protocole d'accord) sera établi pour la mise en œuvre des activités de soutien à la reconstitution de la réserve alimentaire. La distribution gratuite de vivres aux personnes vulnérables dans le cadre de la sous-composante 5.4 sera faite en collaboration avec le SP/CONASUR. Le Manuel d'Exécution du Projet sera mis à jour au plus tard deux mois après l'entrée en vigueur du FA pour refléter les ajustements spécifiques dus au FA.

CONCLUSION

Le FA du PRAPS 2-BF couvrant la période 2024-2027 contribuera inéluctablement à donner une réponse à la crise alimentaire et assurer une relève en termes de durabilité aux populations vulnérables des régions ciblées. En outre, il servira à donner un élan considérable à la politique alimentaire actuelle du gouvernement qu'est « l'Offensive Agropastorale et halieutiques » à travers l'acquisition des intrants de production et l'assistance alimentaires aux populations vulnérables.

L'adoption de ce projet de loi permettra à terme d'améliorer la résilience d'une part des pasteurs et agropasteurs et d'autres part des populations les plus vulnérables dans les localités ciblées.

Le Ministre de l'Economie et des Finances

Ministère de l'Economie et des Finances
Le Ministre
Burkina Faso

Aboubakar NACANABO
Officier de l'Ordre de l'Etalon